



« Initiative 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat »



Document Consortium 6-5

6^{ème} Réunion du Consortium

Jeudi 10 Décembre 2020

12h00 à 14h00

Online via ZOOM

Feuille de route pour 2021 et perspectives à long terme

Dans le droit fil des actions menées en 2020 par le Secrétariat Exécutif de l'Initiative et dans le contexte du Plan Stratégique de l'Initiative (voir le ou les objectif(s) du Plan mentionné(s) dans le titre ou le sous-titre des activités), il est proposé que les activités suivantes soient entreprises au cours de l'année 2021, y compris certaines perspectives à long terme.

1) Poursuite des travaux du Comité Scientifique et Technique

a) Orientations de la recherche et coopération scientifique (Objectif A6)

- Poursuivre l'**inventaire précis des actions de recherche actuellement menées** en matière de séquestration du carbone dans les sols et des résultats disponibles pour avoir une vision globale des lacunes et des besoins de la recherche, avec le soutien des partenaires du Collège "Institutions de recherche et d'enseignement" ; **Identification des projets de recherche prometteurs qui doivent être soutenus** ;
- Suivre et renforcer la collaboration avec des projets tels que CIRCASA, SOCa, le réseau CaSA et d'autres programmes, initiatives et projets collectifs de coopération scientifique dans le domaine de la séquestration du carbone dans les sols afin d'avoir une **vision globale de "qui fait quoi et où", d'établir une cartographie thématique et géographique de ces partenariats** (document de synthèse et cartographie à mettre en ligne sur le site web de l'Initiative et la plateforme collaborative) ; En particulier en 2021, contribuer à **la constitution du Consortium International de Recherche** qui sera mis en place à la fin du projet CIRCASA, à la fin du premier trimestre 2021 ;
- Accroître le travail de collaboration avec les partenaires, en particulier CIRCASA, sur **la cartographie des "points chauds"** où le potentiel de séquestration du carbone dans le sol est le plus élevé, ou la perte de carbone dans le sol est la plus urgente à traiter.

b) Travail sur l'évaluation des projets (Objectifs A2-A3-A6-B3-B4-C4-E3)

- Sur la base de la procédure et des documents élaborés par le CST, et des deux premières éditions de l'appel (2019 et 2020), **pérenniser un appel international annuel à projets** qui seront évalués avec l'aide du Comité Scientifique et Technique et du Secrétariat Exécutif. Tous les projets évalués positivement seront proposés aux bailleurs de fonds pour obtenir un soutien.
- Poursuite de **l'élaboration de spécifications pour le développement d'un outil ou poursuite du développement adaptatif d'un outil existant** afin de faciliter

l'auto-évaluation par les porteurs de projets avant leur examen par le CST et de faciliter l'évaluation par le CST.

- Poursuite de la collaboration avec les organismes de financement, les donateurs et les organisations d'assurance qualité sur les marchés volontaires du carbone afin d'intégrer **l'inclusion du carbone du sol dans les systèmes existants d'évaluation et de certification des projets sur la base du référentiel de l'Initiative « 4 pour 1000 ».**

c) Autres travaux (Objectifs A4-B4-E1-E2)

- Contribuer à l'élaboration par le Bureau et le Secrétariat Exécutif **d'un plan d'actions pour l'Initiative "4 pour 1000"**, basé sur le Plan Stratégique ;
- Poursuite de la production de **documents de synthèse sur les aspects scientifiques de l'initiative "4 pour 1000"**, tels que des documents de position scientifique et des synthèses scientifiques ;
- **Poursuite de la contribution active à l'élaboration de documents concernant la mise en œuvre ou l'élaboration**, avec la participation des acteurs de terrain (agriculteurs, forestiers, etc.) **de bonnes pratiques** permettant d'augmenter la quantité de carbone stockée dans les sols, conformément aux objectifs de l'initiative "4 pour 1000" ;
- Contribution active à la **rédaction d'un ouvrage global sur l'initiative "4 pour 1000"**.
- Contribuer activement aux **discussions concernant l'harmonisation et la normalisation de la mesure, de la surveillance, du rapport et de la vérification du carbone dans les sols**, en collaborant avec le Réseau Mondial de Laboratoires de Sol du Partenariat Mondial pour les Sols (GSP), les organismes nationaux de normalisation de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et les organismes de certification. En outre, promouvoir le partage et la co-crédation de connaissances par le biais d'études de cas nationales sur l'amélioration et l'harmonisation du suivi du carbone du sol dans le cadre des trois conventions de Rio, conformément à la planification et à la gestion des ressources naturelles nationales.

2) Poursuite des travaux sur la plate-forme collaborative et son fonctionnement (Objectifs B2-B3-D1-F3)

Grâce aux améliorations apportées par la version 2.0 de la Plateforme Collaborative, celle-ci a réellement commencé à être utilisée par les Partenaires avec l'aide du Secrétariat Exécutif pour répondre aux attentes des utilisateurs.

Les utilisateurs seront encouragés à utiliser la plate-forme, selon les principes suivants :

a) Identification claire de tous les Partenaires de l'Initiative

Tous les **Partenaires** de l'Initiative devront disposer d'une **fiche descriptive décrivant leurs activités et leurs intérêts**, afin de permettre la mise en réseau la plus efficace possible. Les posters ayant été préparés pour les réunions du Consortium à Montpellier (juin 2017), Bonn (novembre 2017), et Katowice (décembre 2018) et Madrid (décembre 2019) ont été et seront utilisés pour alimenter ces fiches, avec l'aide des Partenaires eux-mêmes. Une grande partie du travail a été réalisée en 2019, mais certains Partenaires et Membres doivent encore fournir les informations pertinentes.

b) Cartes avec localisation géographique des Membres et des Partenaires

Un outil de cartographie accessible depuis le site web de l'Initiative a été mis en place en décembre 2019 afin de localiser facilement les Partenaires et les Membres de l'Initiative et de permettre le contact entre Partenaires voisins. Mais des travaux supplémentaires doivent être effectués en fonction de la nouvelle version du site web.

c) Mise en place d'un lieu de collecte d'informations sur les pratiques

L'objectif sera d'établir l'inventaire le plus exhaustif **des pratiques agricoles et forestières** existantes dans le monde, conformément aux objectifs de l'initiative "4 pour 1000". Une fiche descriptive standardisée inspirée des travaux développés en collaboration avec le GSP suite au GSOC 2017 ou par WOCAT, sera élaborée comprenant une description précise de la pratique (y compris les tutoriels), ses bases conceptuelles (expérience de terrain ou scientifique), les résultats obtenus, et les domaines concernés.

L'objectif est clairement de mettre en place et de mettre à jour **une base de données numérique mondiale sur les bonnes pratiques** selon les zones agro-pédo-climatiques du monde, en étroite collaboration avec les bases de données existantes (WOCAT et FAO par exemple) et les acteurs actifs dans ce secteur. Une contribution régionale pourrait être utile dans ce contexte. **Cette base de données devrait être basée sur les bases de données existantes et développée en partenariat avec tous les autres acteurs travaillant dans ce domaine, afin d'éviter les doubles emplois.**

d) Développement du travail au sein de chaque collège

Au sein de chaque collège du Forum, sur la base des travaux des réunions passées du Forum, de l'animation lancée par les membres élus du Bureau et des travaux avec les Task-Forces sur le Plan stratégique, un plan d'actions global sera préparé.

Des **mécanismes de soutien** seront mis en place, si les disponibilités financières le permettent, **afin de faciliter la participation et la contribution des représentants des agriculteurs et des forestiers aux réunions régionales ou mondiales** organisées par l'initiative "4 pour 1000", en tant qu'acteurs principaux sur le terrain.

e) Création du groupe des "Amis de l'Initiative 4 pour 1000 »

Création du groupe des "Amis du 4 pour 1000" **en ouvrant la Plateforme Collaborative aux acteurs de terrain dont les agriculteurs et les personnes qui soutiennent l'Initiative**, qui peuvent relayer l'information et devenir de véritables ambassadeurs grâce à l'animation du groupe, la création de sujets clés sur le forum, le développement d'une base de données d'information accessible à tous.

3) Travail spécifique à effectuer avec les bailleurs de fonds publics et privés

Afin d'accélérer l'ouverture vers les bailleurs de fonds, il est impératif que l'Initiative agisse en faveur de la mobilisation la plus large possible de fonds publics et privés pour soutenir les actions mises en œuvre par les porteurs de projets sur le terrain. A cet égard, il sera nécessaire de mener les actions suivantes, dans la continuité du travail effectué en 2019.

a) Engagement des financeurs et partenariats (Objectifs C3-D4-E3)

Après une **grande campagne de sensibilisation et de collecte de fonds menée en 2019**, et des retours intéressants des bailleurs de fonds, les résultats néanmoins sont restés inférieurs aux attentes. Nous devons accélérer la collecte durable de fonds pour les

projets sur le terrain et accorder une attention particulière aux attentes des bailleurs de fonds en termes d'évaluation et d'indicateurs de projet.

La mise en place d'un réseau de partenariats stratégiques est l'une des clés majeures pour entrer dans des mécanismes de financement très complexes et différents d'une organisation à l'autre. L'alliance avec des tierces parties est stratégique pour tirer parti des expériences communes clés et constitue également le moyen d'impliquer les bénéficiaires. En général, et chaque fois que cela est possible, on s'efforcera de faire en sorte que les donateurs deviennent des partenaires de l'initiative "4 pour 1000".

Sur la base de la sélection des projets prometteurs évalués par le CST à la suite de l'appel annuel à projets pour évaluation, **travailler avec les donateurs afin de trouver un soutien financier pour engager des consultants afin de mener une étude de faisabilité pour ces projets** et leur permettre de passer à l'étape suivante pour l'examen du financement par les bailleurs de fonds.

b) Recherche de financement pour le secrétariat exécutif de l'initiative (Objectif F2)

Le leadership du Secrétariat Exécutif est vital pour l'Initiative et n'est possible qu'avec l'allocation de fonds pour son fonctionnement quotidien. Au-delà du soutien des Membres et des Partenaires de l'Initiative, **le soutien de fondations internationales sera recherché pour assurer et soutenir cette opération** d'année en année.

Le poste de Chargé de la mobilisation des ressources est essentiel pour soutenir, dans ces tâches spécifiques, le Secrétariat Exécutif qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour assurer son financement par lui-même.

Les Membres du Consortium seront encouragés à envisager une contribution multipartite pour assurer la pérennisation de ce poste. Le coût total de ce poste pourrait être réparti à parts égales entre un nombre défini de Membres.

c) Travaux sur la prise en compte du financement vert et de l'initiative des marchés du carbone (Objectifs A5-B3)

L'inclusion du carbone du sol dans les marchés du carbone (de compensation) est une source potentielle de financement pour les acteurs du "4 pour 1000" dans ce domaine. Le travail de réflexion basé sur l'existant sera poursuivi pour envisager la possibilité d'avoir accès à de tels mécanismes de financement.

d) Exploration des possibilités et de l'utilité de la création d'une fondation (Objectif F2)

L'initiative "4 pour 1000" n'est pas destinée à gérer des financements ou des fonds pour le développement de pratiques, de projets ou de politiques pour atteindre ses objectifs. Mais dans le contexte des deux premiers points [a) et b)], et afin d'identifier un moyen pour l'Initiative "4 pour 1000" d'avoir une plus grande autonomie pour obtenir certains moyens de travail, **la création d'une fondation pourrait être lancée**, comme cela a été décidé par le Consortium des membres à Madrid en décembre 2019. Cependant, à la lumière du changement d'entité d'accueil (du CGIAR SO à l'Alliance) à partir du 1er janvier 2021, **la possibilité de recevoir des fonds de donateurs directement par le canal de l'Alliance sera explorée au préalable.**

4) Création d'un niveau régional au sein de l'initiative

Les Partenaires et les Membres ont un intérêt particulier pour la région dans laquelle ils se trouvent. En travaillant avec les relais locaux qu'ils constituent, il est possible d'identifier des actions possibles spécifiques à la région.

a) Promotion de l'Initiative (Objectifs C1-C2-C3)

Avec le soutien du secrétariat exécutif, **chaque Partenaire et Membre peut promouvoir l'Initiative et susciter l'adhésion autour d'elle**. Le processus et les documents nécessaires sont en ligne sur le site web de l'Initiative et un kit de communication a été fourni à tous les Partenaires. Une action proactive de chacun peut accroître considérablement son impact global.

b) Organisation de réunions au niveau régional (Objectif D2)

Au niveau des grandes régions (Amérique du Nord, Centrale et du Sud, Afrique subsaharienne, Afrique centrale et australe, Afrique du Nord et Moyen-Orient, Europe, Asie centrale, Sud-Est, Océanie, etc.), l'échange d'expériences, de projets et de connaissances est favorisé par l'organisation de forums régionaux. Des synergies pourraient être trouvées avec les réseaux régionaux existants (par exemple, les partenariats régionaux pour les sols du GSP) afin de créer de tels rassemblements.

Grâce à des relais locaux volontaires entre Partenaires et Membres de l'Initiative, cette organisation locale a débuté en 2018 et se poursuivra en 2021. L'objectif est d'organiser régulièrement (tous les deux ou trois ans) des forums régionaux, comme ce fut le cas à Johannesburg pour le continent africain en octobre 2018, à Shiga (Japon) pour l'Asie en mai 2019, et en ligne pour l'Amérique du Nord en mai 2020.

En 2021, les priorités pourraient porter sur l'organisation d'une telle rencontre en Amérique latine, en Europe et en Asie du Sud-Est. En outre, un partenariat avec les grandes réunions régionales déjà prévues, telles que l'initiative "Adaptation de l'Agriculture Africaine" ou le Forum mondial des paysages, sera poursuivi.

5) Contribution aux débats internationaux sur la séquestration du carbone dans les sols (Objectifs A4-A6-D4)

D'autres initiatives, programmes et partenariats assurent la promotion de la séquestration du carbone dans les sols. Il est impératif à la suite des travaux réalisés à partir de 2016, et afin de ne pas dupliquer leurs actions respectives, **de créer des synergies en participant et en contribuant aux échanges croisés :**

- La participation à des réunions, symposiums et autres conférences sur ce sujet (un ciblage doit être fait pour éviter la dispersion, ainsi que l'établissement d'un calendrier) ;
- Ouvrir les réunions du Forum de l'Initiative à d'autres acteurs envisageant de rejoindre l'Initiative "4 pour 1000", comme cela a été fait depuis Bonn en 2017 ;
- Aborder la question des échanges et des synergies à mettre en place lors des autres réunions statutaires de l'Initiative (Forum, Consortium et STC).
- Promouvoir une vision harmonisée entre les différentes agences des Nations unies (par exemple la FAO, le PNUD, le PNUE, le FIDA, etc.) et les trois conventions de Rio (CCNUCC, UNCCD et UNCDB) sur le thème de la séquestration du carbone dans les sols.

6) Communication (Objectifs C1-C2-C3)

Dans la lignée des actions lancées ou poursuivies en 2020, les actions en 2021 suivront 4 axes principaux :

- Soutenir la mise en œuvre du Plan Stratégique ;

- Encourager les engagements et les actions ;
- Étendre encore la portée de l'Initiative "4 pour 1000" ;
- Forger encore plus de liens avec les Partenaires pour maximiser la synergie.

La stratégie de communication et les actions seront conformes au Plan Stratégique de l'initiative "4 pour 1000". La communication soutiendra la mise en œuvre du plan Stratégique.

a) Plateforme collaborative (version 2 en 2020)

Poursuite des travaux sur le hub, en particulier :

- Animation des collègues et développement du travail au sein de chaque collègue
- Enrichissement du contenu (fiches pratiques et techniques, ...)
- Création et développement d'un Wiki (banque de connaissances)
- Animation du groupe de volontaires et de stagiaires

Possibilité de créer des cours de formation dédiés aux collègues.

b) Développement et animation du groupe des correspondants régionaux

Ce sont **les relais et les ambassadeurs locaux du "4 pour 1000"**, basés dans les grandes régions, et leurs rôles sont essentiels et multiples :

- Assurer une veille (stratégique, sectorielle, scientifique, économique...)
- Identifier les partenaires potentiels (instituts de recherche, entreprises privées, institutions)
- Encourager à soutenir l'Initiative "4 pour 1000"
- Informer et orienter les différents partenaires et porteurs de projets potentiels
- Recevoir des demandes et des informations
- Proposer des idées, des actions, des sujets, des événements ...
- Informer le Secrétariat eExécutif et/ou les personnes concernées

c) Le site web de l'Initiative "4 pour 1000" »

Le **site web doit être entretenu en permanence**, ce qui implique de rédiger ou de réécrire les contenus en français, en anglais et de les traduire en espagnol, mais aussi d'augmenter la quantité et la qualité des informations en ligne, etc. La recherche permanente d'informations et le contact avec les personnes ressources clés sont également essentiels pour l'enrichissement du site web.

Développer la veille médiatique et l'information en français, en anglais et en espagnol concernant le "4 pour 1000", et mettre à jour les informations disponibles sur le site web.

Développer de la nouvelle version du site web (fin 2020 - début 2021), avec analyse des différents contenus déjà en ligne, réécriture du contenu si nécessaire et création de nouveaux blocs d'information (success stories...).

d) Présence de l'Initiative "4 pour 1000" sur les réseaux sociaux

Il est essentiel de **poursuivre la présence de l'Initiative sur les réseaux sociaux** dans un plan d'action global pour assurer notamment une cohérence et une synergie des différents messages et informations, après le réel succès rencontré en 2020 sur LinkedIn, Facebook et Twitter (recherche documentaire, publications quotidiennes, élaboration d'un planning d'événements, actualités, enrichissement du réseau, développement de la collaboration avec les Partenaires et les Membres, animation du groupe de volontaires et de stagiaires).

La création des événements en ligne (chats, vidéoconférences, webinaires, etc.) sera poursuivie après 2020 et la période particulière de la CoVid19.

e) Bulletin d'information "4 pour 1000

Poursuite de la publication du bulletin d'information en français, anglais et espagnol. Développement des relations avec les "ambassadeurs" régionaux afin d'accroître la quantité d'informations et de nouvelles provenant de diverses régions du monde.

Travail sur la conception graphique de la lettre d'information et lancement de nouvelles rubriques (success stories, chiffres clés, fiches pratiques, etc.) (en fonction des moyens disponibles)

f) Développement des relations avec la presse

Des contacts réguliers avec les médias et les journalistes sont indispensables pour faire connaître l'Initiative. Le développement des relations avec la presse sera facilité par les éléments suivants :

- Création et rédaction d'un dossier de presse ;
- Rédaction et envoi de communiqués de presse ;
- Identification des actions sur le terrain et des personnes capables de répondre selon les différents angles de traitement ;
- Identification des sujets "clés en main" (angle, images, interlocuteurs) ;
- Création de messages clés ;
- Mise à jour de la base de données des médias francophones ;
- Relations avec les journalistes.
- Possibilité d'inviter (selon les moyens) un ou plusieurs journalistes lors de la COP26, pour participer à la 5ème journée de l'initiative.

g) Veille stratégique permanente par thèmes (sectoriels, scientifiques, économiques, ...)

- Une revue de presse hebdomadaire avec une moyenne de 10 articles ou plus de 500 articles par an.
- Focus en fonction de l'actualité
- Identifier des partenaires potentiels (centres de recherche, entreprises, institutions...)
- Proposer des idées, des actions, des thèmes, des événements ...
- Informer le Secrétariat Exécutif et/ou les personnes concernées